

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

JOURNAL D'ÉDUCATION ET D'INSTRUCTION

PARAISANT LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS, LES VACANCES EXCEPTÉES

J.-B. CLOUTIER, Rédacteur-proprétaire

C. J. MAGNAN, Assistant-rédacteur

Prix de l'abonnement : UN DOLLAR par an, invariablement payable d'avance

Toute correspondance, réclamation, etc., concernant la rédaction ou l'administration, devra être adressée à J.-B. CLOUTIER, 148, rue St. Olivier, Québec.

SOMMAIRE.—ACTES OFFICIELS : Nomination de commissaire d'écoles.—Rapport de M. l'Inspecteur Prémont.—(Suite et fin).—Promotion du Révd M. Rexford.—PÉDAGOGIE : Tel maître, tel élève.—Enseignement de la langue française.—PARTIE PRATIQUE : I, Dictée — Phrase détachées.—II, Dictées et exercices de grammaire.—III, Dictées—Le Maltais.—Arithmétique.—Problèmes.—Algèbre.—Toisé.—Une fable expliquée.—DIVERS : Petite Revue.—Bulletin géographique.—Réflexions de Napoléon 1^{er} sur la divinité du christianisme — Biographie de Stanislas Drapeau.

AVIS

L'abonnement de \$1 à l'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, pour l'année 1891, est payable d'avance à J.-B. Cloutier, 148, rue St-Olivier, Québec. Toute lettre contenant de l'argent doit être enregistrée. Nous prions MM. les secrétaires-trésoriers de Manitoba, et ceux de Chicoutimi et du Lac St-Jean de vouloir bien retenir l'abonnement sur le salaire des institutrices qui reçoivent notre journal et de nous l'envoyer.

ACTES OFFICIELS

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 7 avril dernier (1891), de nommer M. Achile Réhel, commissaire d'écoles pour la "paroisse de Rimouski," en remplacement du Révd. Jos. Oct. Simard, décédé.

Rapport de M. l'Inspecteur Prémont

(Suite et fin)

LES GRANS

Cette petite municipalité est bien pauvre et ne peut soutenir son école que si elle continue de recevoir l'aide additionnelle du gouvernement. Pour le reste des dépenses, eh bien! c'est encore le secret du père spirituel des pauvres colons qui habitent ces montagnes.

L'institutrice a ses appartements dans la chapelle et y tient sa classe. Le révérend Père va, de temps en temps, y faire sa visite, et voit à ce que tout soit à l'ordre, comme aussi à ce que rien ne manque du nécessaire sous le rapport des classiques ou autres fournitures scolaires.

ST-FERRÉOL

Trois maisons, dont deux de pauvre apparence et trop petites. Trois écoles élémentaires de premier degré. Mobilier très primitif. Elèves peu assidus.

Mlle Prémont, l'institutrice de l'arrondissement No 3, est bien estimée dans la paroisse, et elle remplit avec beaucoup de zèle les devoirs de sa charge.

ST-TITE

Quatre écoles en opération. Depuis moins de dix ans, on a construit trois maisons d'école dans cette paroisse. La maison du centre paraît bien et est complètement terminée. Les deux autres ne sont pas encore finies, mais le seront avant longtemps et aussitôt que les moyens le permettront.

Cette municipalité, relativement pauvre, mérite plutôt des compliments pour ce qu'elle a déjà accompli que des reproches pour ce qu'il lui reste encore à faire. M. le curé est l'âme de toutes les entreprises relatives au progrès de l'éducation dans sa paroisse, et il s'acquitte à merveille de la tâche qu'il s'est imposée pour le plus grand bien de ses paroissiens.

ST-JOACHIM

Une école modèle mixte et trois écoles élémentaires. Quatre maisons dont une sera réparée à neuf cette année.

Peu de changement pour le mieux. En général, les élèves paraissent apathiques et peu soucieux de s'instruire. C'est à force de travail chez les institutrices qu'on parvient à obtenir les progrès les plus ordinaires. Il va être pris des mesures plus sévères, j'ai lieu de le croire, pour assurer un meilleur succès une autre année. Deux institutrices ont donné leur démission.

BEAULIEU

Une bonne maison qui menace cependant

de se détériorer si on n'y fait bientôt quelques réparations. Mobilier très modeste. On tarde toujours à mettre cette école sur un meilleur pied. Cela viendra pourtant, car je tiens les commissaires pour des hommes de progrès.

L'institutrice ne peut pas toujours enseigner les matières du cours modèle, car ses meilleurs élèves fréquentent, en été surtout, les écoles de la ville pour l'étude de l'anglais. C'est un grave inconvénient qui pourrait peut-être disparaître si on obligeait l'institutrice à donner son enseignement dans les deux langues.

ST-PIERRE

Trois maisons et quatre écoles. L'école modèle et l'école élémentaire annexe étaient tenues par Mlles Guérard, deux institutrices à leur début, mais bien compétentes. J'étais très satisfait de leur enseignement. Elles ont donné leur démission pour cause de maladie. Maison bien entretenue.

Les deux autres écoles élémentaires sont fréquentées irrégulièrement par des élèves trop jeunes pour suivre avantageusement toutes les parties du programme d'études. Institutrices qualifiées à tenir de meilleures écoles. Mobilier laisse à désirer.

STE-FAMILLE

Un couvent, académie indépendante et une école élémentaire sous contrôle. Sœurs de la Congrégation N.-D. Fondé en 1685 par la sœur Bourgeois à la demande de M. François Lamy, premier curé de cette paroisse. Progrès remarquables. Très bien sous tous les rapports.

Une école de garçons bien prospère. M. Zoël Dubeau, titulaire, porte un brevet d'académie. Il a subi avec distinction l'examen qui lui permet d'aspirer à la charge d'inspecteur d'écoles. Bonne et vaste maison de

Pierre. Mobilier, sinon perfectionné, du moins bien confortable. Cour spacieuse pour les élèves et grand jardin à l'usage du maître. La subvention pour école modèle est payée directement à l'instituteur en sus de son salaire.

Une école élémentaire bien satisfaisante est tenue par Mlle D. Lapointe, institutrice bien zélée, formée à l'école normale Laval. Maison spacieuse bien finie. Mobilier confortable.

ST-FRANÇOIS

Deux maisons en bon état. Deux écoles élémentaires satisfaisantes. Mobilier ancienne forme. Institutrices zélées, Mlles Rousseau et Normand.

ST-JEAN

Trois maisons et quatre écoles. La maison No 3 menace ruine ; les deux autres sont solides, mais de médiocre apparence. Mobilier défectueux dans plusieurs écoles.

Une école modèle de garçons et une autre de filles. Peu d'élèves suivent le cours supérieur. Démission des deux titulaires. L'école No 2 commence à progresser. Il y a très peu d'élèves qui fréquentent celle du No 3.

ST-LAURENT

Trois maisons, trois écoles sous contrôle et un couvent indépendant subventionné. Les maisons sont bonnes et bien entretenues. Mobilier ancienne forme. Fournitures scolaires suffisantes.

M. Bruno Pelletier tient l'école modèle de garçons, la meilleure de Montmorency avec celle de Ste-Famille. Les plus petits enfants de 5 à 7 ans apprennent à écrire leurs leçons de lecture, et à la fin de leur première année de classe, ils peuvent écrire facilement de petites dictées. Ils prennent part à toutes les leçons d'histoire, de géographie et de dessin, et il est admirable de voir ces petits hommes faire sur le tableau ou sur l'ardoise divers croquis assez bien réussis.

M. Pelletier serait d'un concours précieux, si on venait à obtenir ce qui est demandé depuis longtemps, à savoir : nommer des conférenciers durant la vacance pour donner des leçons de pédagogie pratique aux institutrices qui n'auraient pas eu l'avantage de suivre les cours des écoles normales.

Une des deux écoles élémentaires est très médiocre, et l'autre est relativement bonne.

Le couvent est dirigé par les sœurs du Bon-Pasteur. Je n'ai pu le visiter cette année pour des raisons incontrôlables. Je sais cependant que ce couvent est bien encouragé du public, et qu'un grand nombre de jeunes filles (80) ont suivi avec de bons succès les cours qui s'y donnent.

Maintenant il me reste à faire la classification des municipalités conformément à la 14e section des règlements scolaires :

Municipalités	Moyenne des points conservés.	Notes obtenues.
Cité de Québec.....	8	Très bien.
Ste-Famille.....	7	" "
St-Laurent.....	7	" "
L'Ange-Gardien.....	6	" "
Ste-Anne.....	6	" "
Château-Richer.....	5	Bien
St-Roch-Nord.....	5	"
St-Jean.....	5	"
St-Joachim.....	5	"
St-Pierre.....	5	"
St-Tite.....	5	"
Beaulieu.....	5	"
St-François.....	4½	Médiocre.
Les Grans.....	4½	"
Laval.....	4½	"
St-Adolphe.....	4	"
St-Ferréol.....	4	"
Rivière St-Charles.....	3½	Mal.
Banlieue.....	2	Nul.

J'ai l'honneur d'être, etc.

J. PRÉMONT,
Insp. d'écoles.

PROMOTION

DÉPART DU RÉV. M. REXFORD

On lit dans l'*Electeur* du 18 avril dernier.

“ Nous apprenons que le révérend M. Rexford, secrétaire du comité protestant du Conseil de l'Instruction publique, a accepté la position de principal du High School de Montréal.”

“ Tout en félicitant M. Rexford de ce changement, qui est, à certains égards, une promotion, nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer le regret que nous éprouvons de voir perdu pour la province les services d'un fonctionnaire aussi compétent et aussi dévoué. Tous ceux qui ont été en relation avec M. Rexford partageront nos regrets.”

Nous partageons les regrets de l'*Electeur* au sujet du départ prématuré de ce vaillant champion de l'Instruction de la jeunesse, et nous n'hésitons pas à dire que les autorités protestantes ont fait une grave erreur en l'enlevant au département de l'Instruction publique. Nous n'ignorons pas qu'il a toutes les qualités voulues pour remplir vaillamment les devoirs de sa nouvelle charge, mais sa sphère d'action va se trouver rétrécie. Le bien qu'il pouvait faire à toute la province va se trouver limité à une seule institution.

M. Rexford a fait sa marque dans la section protestante du département de l'Instruction publique, et les nombreuses réformes qui s'y sont opérées dans ces dernières années sont dues à son énergie, à son esprit d'initiative, à son activité. Enfin, il était dans toute la force du mot: *The right man to the right place.*

PÉDAGOGIE

TEL MAÎTRE, TEL ÉLÈVE

Il y a un dicton populaire qui a cours depuis des siècles: “ *Tel père, tel fils.*” En pédagogie, on peut répéter la même maxime avec autant de vérité et dire: *Tel maître, tels élèves.*

En effet, les enfants que l'on confie à un maître ou une maîtresse se modèlent sur celui ou celle qui leur donne l'Instruction. Ils prennent ses airs, ses allures, son ton de voix, sa manière de s'exprimer, &c. Si le maître est délicat, poli, affable, ses élèves suivront son exemple. Au contraire, s'il manque d'éducation de famille, s'il a de la rudesse dans ses rapports avec les enfants, s'il leur parle avec aigreur, emportement, ceux-ci contractent peu à peu ses défauts, et leur éducation s'en ressentira tout le reste de leur vie.

Il est donc très important que ceux qui se vouent à l'enseignement commencent par donner eux-mêmes l'exemple de la meilleure éducation possible. C'est un point très important. On sait que dans les familles pauvres et illétrées, l'éducation laisse à désirer. Là, les parents ne se gênent pas de prononcer devant leurs enfants des expressions grossières, souvent équivoques, et que ceux-ci ne se gênent pas de les répéter à l'école. C'est donc au maître, dont la mission est d'adoucir, de polir les mœurs des populations, de combattre énergiquement ces défauts naissants. Et comment pourrait-il le faire, s'il n'était pas lui-même un homme bien élevé?

Ainsi, chers normaliens, tout en vous appliquant à vous rendre maîtres des matières qui décideront de votre diplôme, efforcez-vous d'étudier les règles de la bienséance,

de la politesse, et de les pratiquer vous-mêmes. Soyez polis et courtois envers tout le monde ; soumettez-vous volontiers à tous les règlements de l'école normale, à votre principal, à son assistant, à vos professeurs. Pénétrez-vous de cette vérité que : *Pour savoir commander, il faut savoir obéir.* Le cours de pédagogie que l'on vous donne contiendra toutes les règles, les conseils que vous devrez suivre pour vous conformer aux préceptes que nous avons posés au commencement de cet article. Surveillez-vous toujours, surveillez-vous sans cesse. Dans vos classes à l'école modèle, sachez garder le *décorum*, vous bien tenir, parler correctement, et ne pas vous exposer à la risée de vos élèves. "Cet âge est sans pitié." Que de fois nous avons entendu des enfants intelligents faire des gorges-chaudes sur les élèves-maîtres qui leur faisaient la classe ; quand, dans le cours d'une leçon, ils leur disaient :

Donne-moi-z-en un exemple. Les élèves s'entre regardaient d'un air narquois, et disaient tout bas :

"C'est un Monsieur *Moisan* qui nous fait la classe.

— *Va t'assir pour va t'asseoir, &c.* Tous ces détails, quelque insignifiants qu'ils puissent paraître, sont d'une très grande importance pour le succès que vous voulez obtenir.

L'élève-maître qui arrive à l'école normale ne connaît aucune de ces particularités ; il suit attentivement les leçons pédagogiques qui lui sont données et ne voit rien au-delà, mais après un certain temps il commence à voir clair, il s'aperçoit que l'enseignement est une science qu'il faut étudier, approfondir.

Alors, il s'y livre avec énergie, persévérance, courage, et prend tous les moyens possibles pour arriver au but, qu'il se propose d'atteindre.

Mais, s'il veut réussir dans cette carrière difficile et ingrate, il doit bien se pénétrer de cette vérité, à savoir : qu'il ne faut jamais confondre l'éducation avec l'instruction et donner à chacune l'attention qu'elle mérite.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE

Enseignement régulier des notions grammaticales à l'école primaire

(Suite.)

Nous devons bien reconnaître, d'ailleurs, que les travers dans lesquels on est tombé à propos de la grammaire sont aujourd'hui considérablement réduits. La base de cet enseignement est prise dans le langage de l'enfant, et toujours on s'aide de l'analyse de la pensée, autrement de la phrase. Par ces faits mêmes, tout caractère matériel disparaît ; ce n'est plus un enseignement de mots incompris ; c'est un cours d'observations sur des exemples tirés du langage de l'enfant, c'est une suite de recherches, de réflexions, de jugements sur la manière de dire et d'écrire exigée par l'art de la parole. La leçon de grammaire cesse d'être un exercice de théorie pure. Il s'en dégage une notion théorique c'est vrai ; mais cette notion, produit d'un travail où toutes les facultés de l'enfant ont leur rôle bienfaisant, se borne à énoncer une vérité (définition, règle), conséquence d'un ensemble de faits identiques ou constatés. Et qui niera sérieusement l'avantage qui résulte pour l'enfant de dégager ainsi lui-même une définition ou une règle, de les formuler en termes par lui compris, de les posséder de science sûre, avec cette autre certitude pour le maître que l'élève les retrouvera pour les appliquer au besoin ? Ce ne peut être là du temps perdu. L'étude de la grammaire ainsi comprise va, avec les autres enseignements,

au but général poursuivi par l'école; au point de vue spécial de la langue, elle prépare l'élève de façon régulière, progressive, à mieux se pénétrer les liens ou rapports qui les rattachent l'une à l'autre, à mieux saisir, dans le domaine purement grammatical, les formes matérielles convenues dans la disposition ou l'orthographe de leurs éléments. Ainsi armé pour la pratique, l'élève surmonte mieux les difficultés de la grammaire que ne peut le faire celui qui possède les seules notions occasionnelles. Au surplus, en s'acheminant dans l'étude grammaticale suivant un plan régulier, méthodique, on ne s'expose pas au danger sérieux de voir imparfaitement ses notions utiles; on évite cet écueil grave de laisser dans l'oubli nombre d'éléments essentiels, on assure par dessus tout à l'étude partielle ou d'ensemble des parties du cours, ce que le hasard seul ne peut donner, parce que la synthèse n'y est pas possible, le caractère indispensable de l'unité. Notons encore que l'un des grands leviers capable d'assurer les succès d'un enseignement réside dans l'attention; or, dans ces exercices où l'occasion seule est de règle, c'est l'œil qui agit, bien plus que l'attention; elle n'est opérante que par le concours des autres facultés, et ce n'est pas le propre de l'enseignement occasionnel de provoquer ces dernières. Notons, enfin, que l'étude graduée des parties qui constituent le cours de grammaire, grâce à l'association rationnelle des points enseignés, rend facile à l'intelligence l'acquisition de ces derniers et assure à la mémoire leur conservation.

On aurait tort de conclure des considérations qui précèdent que nous rejetons de façon absolue tout enseignement occasionnel; volontiers, nous croyons qu'il est des notions qui appartiennent plutôt à la pratique, à l'expérience. Il est malaisé toutefois d'entrer ici dans des détails; c'est affaire d'observation

et de discernement de la part de l'instituteur. Nous pourrions cependant, d'une façon résumée, établir cette règle: on recourra à l'occasion dans tous les cas où il s'agit de donner la connaissance de l'un ou l'autre de ces points nombreux qui émaillent une grammaire minutieuse, et qui se résolvent bien mieux par l'oreille, quelquefois par la vue, souvent par le sens attaché à la phrase, que par des enseignements scientifiques que l'élève perçoit mal.

Telles sont, par exemple, les notions isolées ou peu importantes, remarques particulières, etc., qui n'apparaissent pas comme parties constitutives essentielles d'un tout ou n'exigent pas de leçons préparatoires (ce cet — ses, ces, celui-ci, celui-là, le, la, leur protéger, renoncer, . . . plutôt, plus tôt, etc.). Telles sont encore les fautes qui ont leur origine dans le langage usuel et dont la pratique assure une correction plus efficace (emploi de *dont*, emploi impropre du conditionnel, etc.).

En dehors de ces limites qui se rattachent à l'enseignement grammatical proprement dit, il va de soi que l'enseignement occasionnel apparaît indispensable chaque fois qu'une incorrection se manifeste dans le langage écrit, et aussi lorsque, dans les exercices de langue, le besoin se fait sentir soit de graver la notion théorique, soit de s'assurer que l'enfant applique avec réflexion.

Pour compléter—relativement cette étude, il nous reste à indiquer, à grands traits, la méthode la meilleure à employer dans l'enseignement de la grammaire.

a) Nous écartons les notions théoriques au degré inférieur. Ici, nous voulons que l'élève se meuve dans le domaine de la pratique empruntée au manuel de lecture et aux exercices préparatoires de style.

Faire un cours de langue parlée et écrite

formé de contrastes, d'observations et d'élocution, où l'œil et l'oreille, guidés par des exemples nombreux, choisis, laisse à l'esprit de l'enfant des traces tangibles pour aider plus tard l'œuvre de la théorie, tel est le but.

La base est la proposition, sujet, verbe, attribut ou complément, en d'autres termes le nom, le verbe et le qualificatif

b) Enseignement régulier à partir du degré moyen. Deux cours parallèles ; l'un qui commence avec la théorie du nom, l'autre qui s'attache à l'étude de la proposition, y compris une étude forte de la conjugaison.

c) Comme marche à suivre : 1° des exemples, courts, aisément compris, en rapport immédiat avec la matière à enseigner ; 2° un interrogatoire sur l'exemple proposé, dirigé dans le but d'amener l'élève à constater le fait (objet de la règle), sa cause (raison de la règle) ; 3° examen d'autres exemples présentant les mêmes faits amenés par les mêmes causes, — parfois exemples contrastés ; 4° déduction ou règle, énonciation ; 5° lecture de celle-ci dans le manuel ; 6° application orale, puis écrite (celle-ci doit toujours être en rapport direct avec la règle enseignée, et ne pas soulever de difficultés qui exigent une intervention nouvelle du maître) ; 7° après étude successive des règles qui se rattachent à un même ordre, synthèse et applications pratiques portant sur l'ensemble étudié.

V. D.

PARTIE PRATIQUE

I

DICTÉE

1^o PHRASES DÉTACHÉES

Un chapeau rond et une veste blanche vont bien ensemble. — Voyez ce gros coq et

cette petite poule, ils se disputent les menus grains perdus dans la fine poussière de la cour. — Les vignes sont vertes, les prairies se couvrent de nombreuses fleurs, le gai printemps est arrivé. — Les fraises sont plus délicieuses que les framboises trop mûres.

2^o

J'ai rencontré hier, dans une agréable promenade que je faisais, votre bon et excellent père qui m'a raconté les nombreuses fautes que vous vous permettez ; j'ai promis que vous auriez une meilleure conduite et que, si votre vie passée a été celle d'une petite fille dissipée et déraisonnable, l'avenir serait différent. Vous devez donc être obéissante, pleine de soumission, toujours prête à accomplir les justes volontés de vos parents, si dévoués pour vous ; leur plus chère récompense serait de vous voir marcher dans cette voie, qui est plus douce et plus commode que vous ne le croyez.

EXERCICES ET ANALYSES. — Indiquer à quel genre et à quel nombre se trouvent les adjectifs. Faire connaître le nom ou les noms auxquels ils se rapportent. — *Meilleure* : quel est l'adjectif contraire ? (pire). — *Passée* : quel est l'opposé du passé ? (l'avenir). — *Combien* y a-t-il de temps ? (présent, passé, avenir). — *Déraisonnable* : que veut dire ce mot ? (qui manque de raison, ne se laisse pas conduire par la raison). — *Obéissante* : que faut-il faire pour l'être ? Voulez-vous le devenir ? Pourquoi ? — Vos parents sont dévoués pour vous, puisqu'ils sacrifient leur repos, leurs aises, leur vie pour vous procurer tout ce qui vous est nécessaire. — *Voie* : indiquer d'autres mots qui aient le même sens (chemin, route).

Ecrire en colonnes tous les adjectifs de la leçon, sous les titres suivants :

ADJ. M.	ADJ. F.	ADJ. 2 genres.
<i>gros</i>	<i>blanche</i>	<i>agréable</i>

II

1° LA CIVILISATION

L'homme est devenu le maître du globe par la force de son intelligence. Tous ses besoins sont *satisfaits*. Le *maçon* construit des maisons solides et commodes ; le *tisserand* fabrique des étoffes souples et chaudes ; le *tailleur* lui fait des vêtements élégants ; le *boulangier* assure la nourriture ; en un mot, tous travaillent à lui procurer des satisfactions de toutes sortes.

Le cheval, dompté par lui, le transporte où il *lui* plaît d'aller ; le bœuf laboure ses champs et lui prépare de riches moissons.

Avec de l'eau et du feu, il *obtient la vapeur* ; et avec ce gaz léger il soulève sans peine les fardeaux les plus lourds ; il fait sans fatigue les travaux les plus pénibles ; il *vole par terre et sur mer* d'un bout de l'univers à l'autre.

Il a même *dompté la foudre* ; elle transmet docilement *sa pensée* et *sa voix* aux extrémités du monde avec une rapidité dont rien ne peut donner l'idée.

EXPLICATIONS DES MOTS. — *Globe* : prop., corps rond ou à peu près sphérique. — Ce mot se dit des astres, des planètes. Le globe du soleil. — *Absolument* ; ce mot s'emploie pour *la terre*. — *Avec de l'eau et du feu, il obtient de la vapeur* ; la vapeur, en effet, n'est autre chose que le gaz qui s'échappe de l'eau mise en ébullition par le feu. — *Avec ce gaz léger . . . il vole par terre* : allusion aux chemin de fer mus par la vapeur. — *Il vole sur mer* : il vole, porté sur les vaisseaux, qui, pour la plupart, sont mis en mouvement par la vapeur. — *Il a même dompté la foudre* : il a su plier l'électricité à son usage. La foudre, en effet, n'est autre chose que l'électricité dégagée par les nuages orageux. — *Elle transmet sa pensée* : par le

télégraphe. — *Elle transmet sa voix* : par le téléphone.

EXERCICES ET ANALYSES. — *Sont satisfaits* : justifier l'orthographe de *satisfaits*. — Le *maçon lui construit* : qu'est-ce qu'un maçon ? la fonction de *lui* ? — Le *tisserand lui fabrique* : qu'est-ce qu'un tisserand ? quel verbe a formé ce mot (*Tisser*). La fonction de *lui* ? — Qu'est-ce qu'un *tailleur* ? un *boulangier* ? — *Il lui plaît* ? quelle espèce de verbe ? la fonction de *lui* ? — *Dont rien ne peut donner l'idée* : la fonction de *dont* ?

Souligner et conjuguer oralement les verbes irréguliers.

Trouver les sujets et les compléments directs.

2° LA FORET AU PRINTEMPS

Au printemps, la forêt se réveille comme un enfant rafraîchi par un *salutaire* sommeil, et *célèbre celui* à qui elle doit son repos, son mouvement et sa vie. Ses fleurs ouvrent leurs *corolles* comme des *encensoirs* ; ses sapins résineux exhalent *l'arôme* de leurs *bourgeons naissants* ; ses acacias et ses cerisiers répandent leurs parfums ; ses insectes rampent, courent et voltigent avec un joyeux bourdonnement ; ses oiseaux entonnent, dès le matin, leur chant d'amour ou leur cantique religieux, et le soir *modulent* encore de doux accents. Tout est musique et *melodie* ; tout *s'élève* comme un *hymne* de louange, de gratitude vers le souverain créateur X. MARMIER.

EXPLICATION DE MOTS. — *Célèbre celui à qui elle doit* : Dieu, qui a tout créé par sa puissance et conserve tout par sa providence. — *Corolle* : enveloppe immédiate des étamines et du pistil. La partie qui dans la fleur est colorée. — *Encensoir* : espèce de vase, suspendu à de longues chaînettes, dans lequel on brûle de l'encens. — *Arôme* : prin-

cipe odorant agréable de certaines substances végétales. — (L'Académie, par une anomalie inexplicable, ne met pas d'accent circonflexe sur l'o de arôme). — *Bourgeon*. œil des arbres, qui, se développant, donne les branches ou les feuilles. Ne pas confondre avec *bouton*. Le *bourgeon* donne des branches ou des feuilles; le *bouton* donne des fleurs et des fruits. — *Molulent*: chantent sur des tons ou des modes différents. — *Mélodie*: suite de sons d'où résulte un chant agréable et régulier. — *Hymne*: chez les anciens, poème en l'honneur des dieux et des héros. — Chant, cantique en l'honneur de la divinité. — Singulier féminin, ce mot désigne une prière en strophes conformes à la prosodie latine, que l'on chante dans l'église. (Cette distinction, dit Littré, qui fait hymne du féminin en parlant des hymne de l'Eglise n'a rien qui se justifie, soit dans l'étymologie, soit dans l'histoire. — Cependant on doit s'y conformer). — *Xavier Marmier*: littérateur français contemporain, membre de l'Académie française, né à Pontarlier en 1809.

EXERCICES ET ANALYSES. — *Salutaire sommeil*: le sens de *salutaire*? *Célèbre*: qu'offrent de particulier les verbes de la 1re conjugaison qui ont un *é* fermé à l'avant dernière syllabe de l'infinitif? — *Bourgeons naissants*: qu'est-ce que *naissants*? (adjectif verbal et alors s'accorde avec *bourgeons*). — *Élèves*: qu'offrent de particulier les verbes de la 1re conjugaison qui à l'infinitif, ont un *e* muet à l'avant-dernière syllabe.

Trouver les sujets et les compléments directes des verbes. — (*L'Education*.)

III

DICTÉ

LE MALTAIS.

La plupart des cités côtières de la Médi-

terranée renferment abondamment cet élément de population, doué d'une énergie et d'une activité commerciale qui *influent* beaucoup sur la prospérité des centres où il se fixe. A Tripoli, le plus grand nombre des Maltais *sont* négociants, et une chose vraiment incroyable, c'est la diversité des objets dont ils *trafiquent*: bières anglaises, vins, tabacs, confectious françaises, allumettes, couteaux, *tout* se trouve chez ces prodigieux *entrepoteurs*. Une foule de musulmans *frayent* ouvertement avec eux, et les autres, tout en affectant de les mépriser, *ne laissent pas* de les tolérer. Les italiens, au moins beaucoup d'entre eux, diffèrent guère de ces Maltais; en général ce sont d'assez pauvres diables, pleins d'énergie, *d'entregent* et d'activité, et ne partageant en rien les passions antifrançaises qu'*affectent quantité* de leurs compatriotes de la péninsule. Il y a parmi eux quelques hommes remuants qui font beaucoup de bruit, mais la masse de ses émigrés *est* tranquille. Catholique avant tout, Maltais et Italiens regardent notre consul comme le vrai, l'unique consul. Cela tient à l'importance toute particulière du rôle que nous avons joué durant des siècles en Orient, et dont il ne nous reste plus, comme dernier vestige, que le monopole du *protectorat* catholique.

QUESTIONS ET EXPLICATIONS

Les Maltais: absolument les indigènes de Malte; mais, sous ce nom, on désigne toute cette population, mélange d'Italiens et probablement de Sarrasins, qui peuple les ports africains de la méditerranée. = *influent*: exercent une influence, une action très sensible; — accord avec *qui*, les antécédents? = *sont*: c'est le substantif *Maltais* et non le collectif auquel on attribue l'état. = *Trafiquent*: font commerce: — *trafiquer* se dit souvent en mauvaise part de l'action de tirer un profit illicite et peut honnête de certains

commerce. = *Tout* : ce mot résume tous les autres ; — lorsqu'un adjectif accompagne un verbe dans ce cas, il suit la même règle d'accord. = *Entrepositaires* : ils ont et vendent des marchandises chez eux *déposées entreposées* par d'autres commerçants. = *Fruyent* : (remarque sur l'accord) ont des relations amicales et suivies. = *D'entregent* : d'adresse à se conduire, à se lier, à obtenir ce qu'ils désirent. = *Antifrançais* : *anti*, du grec *anti*, exprime l'opposition ; — dans d'autres cas, du latin *ante*, il marque simplement l'antériorité. = *Affectent* : (accord avec *compatriotes*, complément du collectif *quantité*) que montrent, étalent en toute occasion. = *Est* : accord avec *masse*. = *Ce protectorat* : la protection par un Etat, dans le domaine d'autres Etats impuissants à l'assurer.

EXERCICES

Construire dix phares renfermant un verbe après un collectif : cinq s'accordant avec le collectif, les cinq autres avec le complément du collectif. = Donner cinq exemples de sujets exprimés par un adverbe de quantité (nom complètement exprimé ou sous-entendu). = Conjuguer les verbes irréguliers *seoir*, *surseoir*, *asseoir*.

L. S.

ARITHMÉTIQUE

PROBLÈMES

1. — Au jour de l'an, un manufacturier a donné à chacun de ses contre-maitres, qui sont au nombre de 26, \$3.75, comme étrennes et à chacun de ses autres 375 ouvriers, \$2.25. Combien a-t-il donné en tout ?

Solution :

Il a donné aux contre-maitres :

$$\$3.75 \times 26 = \$97.50.$$

Les autres employés ont reçu :

$$\$2.25 \times 375 = \$843.75$$

Il a donné en tout \$941.25

2. — Un homme qui me devait \$575 m'a payé en billets de \$5. Combien m'en a-t-il donné ?

Solution :

Il m'en a donné :

$$575 \div 5 = 115 \text{ Rép.}$$

3. — Un homme a dans son coffre-fort 2395 billets de \$5 ; 185 de \$2 ; 595 de \$4 ; 256 de \$10, et 88 de \$20. Combien a-t-il en tout ?

Solution :

Il a :

$$\$5 \times 2395 = \$11975$$

$$2 \times 185 = 370$$

$$4 \times 185 = 740$$

$$10 \times 256 = 2560$$

$$20 \times 88 = 1760$$

Il a

$$\$17405$$

4. — Une personne a un revenu de \$1095 par mois ; quel est son revenu de chaque jour ?

Solution :

Le revenu annuel est de :

$$1095 \times 12 = \$13140$$

Son revenu journalier est de :

$$\$13,140 \div 365 = \$36 \text{ Rép.}$$

5. — Six héritiers ont reçu chacun les $\frac{1}{3}$ d'un héritage dont le montant a été de \$20,823 ; deux autres héritiers ont eu le reste de l'héritage ; quelle a été la part de chacun de ces derniers ?

Solution :

$$\frac{1}{3} \times 6 = \frac{15}{17}$$

Les deux derniers ont reçu :

$$\frac{2}{17} = \frac{15}{17} = \frac{2}{3} = \frac{1}{3} \text{ de l'héritage.}$$

La part des deux derniers a été de :

$$20,823 \div 3 = \$6941$$

La part de chacun a été de :

$$\$6941 \div 2 = \$3470.50$$

ALGÈBRE

Un père a partagé sa fortune entre ses fils. Il a donné au 1er \$500 × $\frac{1}{3}$ du reste ; au 2° \$1000 × $\frac{1}{3}$ du reste ; au 3° \$500 × $\frac{1}{3}$ du reste et ainsi de suite en augmentant toujours de \$500, la somme destinée au suivant. Dans ce partage les parts ont toutes été égales.

Combien chacun a-t-il reçu ? Quel était le nombre des enfants ? et quelle était la somme à partager ?

Solution :

Soit x le capital à partager.

Le 1er enfant a eu :

$$500 + \frac{x-500}{8} \text{ ou } \frac{4000 + x - 500}{8} = \frac{3501+x}{8}$$

Le 2ème reçoit \$1000 ; il reste du capital :

$$\frac{x-3500 + x-1000}{8}$$

$$\text{ou } \frac{8x-3500-8000}{8} \text{ c'-à-d, } \frac{7x-11500}{8}$$

Le 2ème recevra donc :

$$\$1000 + \frac{11500}{64} \text{ c'-à-d, } \frac{52500 + 7x}{64}$$

Mais comme les parts doivent être toutes égales, on a l'équation suivante :

$$\frac{3500 + x}{8} = \frac{52,500 + 7x}{64}$$

Dégagez les fractions :

$$28,000 + 8x = 53,500 + 7x$$

Transposez :

$$8x - 7x = 53,500 - 28,000 \\ x = \$24,500$$

La fortune partagée était donc de \$24,500.

La part du 1er égale : \$500 + $\frac{1}{3}$ de (24,500 - 500) ou \$500 + $\frac{1}{3}$ de \$24,000 = \$3,500.

Les parts étant égales, chaque enfant a donc reçu \$3,500.

Le N° des enfants était donc de :

$$\frac{24,500}{3500} = 7$$

Rép. Nombre d'enfants 7. Part de chacun \$3,500.

G.. B. L.

TOISÉ

Un propriétaire veut lambrisser un hangar de 25 pieds de long sur 18 de large et 10 pieds 6 pouces de hauteur avec de la planche de 12 pieds de longueur sur 7 pouces de largeur. On demande combien il lui faudra acheter de planches, sachant que l'ouvrier saura employer son bois de manière à ne rien perdre ; et combien devra-t-il donner s'il paie la planche \$7.25 le 100 ?

Solutions :

La partie à lambrisser forme un rectangle dont le périmètre est de $(25 \times 2) + (18 \times 2) = 50 + 36 = 86$ pieds de périmètre, 86 pieds + la hauteur 105 = 903 pieds carrés. La planche a 7 pieds carrés. On trouvera donc le nombre de planches en divisant 903 par 7 = 129.

Le coût en sera :

$$\$7.25 \times 1.29 = \$ 9. 3425 \text{ ou } \$9.35.$$

Rép. Il faudra 129 planches coûtant \$9.35.

— 000 —

LE CERF SE VOYANT DANS L'EAU

Dans le cristal d'une fontaine
Un cerf se mirait autrefois,
Louait la beauté de son bois,
Et ne pouvait qu'avec peine
Souffrir ses jambes de fuseaux,
Dont il voyait l'objet (1) se perdre dans les eaux.
Quelle proportion de mes pieds à ma tête ?
Disait-il en voyant leur ombre avec douleur :
Des taillis les plus hauts mon front atteint le faite (2)
Mes pieds ne me font point d'honneur.
Tout en parlant de la sorte,
Un limier (3) le fait partir.
Il tâche à se garantir :
Dans les forêts il s'emporte ;
Son bois, dommageable ornement,
L'arrêtant à chaque moment,
Nuit à l'office que lui rendent
Ses pieds, de qui ses jours dépendent.

Il se dédit alors, et maudit les présents
Que le Ciel lui fait tous les ans (4).

*Nous faisons cas du beau, nous méprisons l'utile ;
Et le beau souvent nous détruit.*

*Ce cerf blâme ses pieds, qui le rendent agile ;
Il estime un bois qui lui nuit.*

(1) *L'objet*, c'est-à-dire l'image projetée devant lui. C'est un latinisme.

(2) "Vers superbe encadré dans un apologue d'ailleurs très simplement écrit." (Ch. Nodier.)

(3) *Limier*, gros chien de chasse.

(4) Périphrase poétique pour dire son bois, qui tombe et qui se renouvelle tous les ans.

EXPLICATION :

M.—Qu'est-ce qu'un cerf ?

E.—C'est une bête fauve portant des cornes appelées bois. C'est l'animal sauvage que nous appelons chez nous *l'orignal*.

M.—Quel rôle lui fait jouer le peète dans cette fable ?

E.—Celui d'un orgueilleux qui ne pense qu'à plaire sans s'occuper de ce qui peut lui être utile.

M.—Qu'est-ce qu'un lévrier ?

E.—C'est un chien à hautes jambes, très agile, qui court très vite, et qu'on dresse facilement à la chasse.

M.—Pourquoi le cerf, au lieu de se sauver n'a-t-il pas fait face à son ennemi ?

E.—Parce que, de sa nature, cet animal est très timide et qu'il peut fuir avec une grande vitesse.

M.—Qu'est-ce qui lui a le plus nui dans sa fuite ?

E.—C'est son bois dont il était si fier en le contemplant dans l'eau de la fontaine.

M.—Qu'est-ce qui lui a le plus servi pour échapper à la dent du lévrier ?

E.—Ses jambes dont il déplorait, il y a un instant, la disproportion avec le reste de son corps.

M.—Mes chers enfants, méditez bien la

morale de cette fable et apprenez à toujours préférer l'utile à l'agréable. Malheureusement, dans le monde, on cherche à plaire, à se faire valoir, à prendre des airs d'importance, à en imposer aux autres. Tout cela n'a de valeur que chez les badauds. Ceux qui ont du bon sens savent apprécier les hommes, et distinguer les *blagueurs* des hommes sérieux, et chez nous, Canadiens-français, c'est le sens pratique qui domine. Les *blagueurs*, en croyant nous en imposer, se rendent ridicules et sont la risée de nos bons *habitants*.

LA MÊME FABLE EN PROSE

Un certain cerf, bien découplé, alla un jour se désaltérer dans une fontaine. Après qu'il eut étanché sa soif, il se mit à contempler avec orgueil l'élégance de ses formes, la beauté de son bois, mais tout à coup, il devint triste et morose, en apercevant ses longues jambes qui se perdaient dans les eaux. Ah, dit-il avec un soupir, pourquoi cette disproportion ? Si ces quatre membres qui servent à me faire mouvoir étaient en harmonie avec le reste de mon corps, je serais le plus beau de tous les animaux.

Pendant qu'il était plongé dans ces profondes rêveries, l'aboiement rauque d'un agile lévrier retentit à ses oreilles. L'habitant des bois part comme un trait. Stentor le poursuit avec acharnement. Longtemps ils courent tous deux en décrivant toutes sortes de courbes capricieuses ; l'un pour échapper à un ennemi dangereux, l'autre pour saisir une proie plantureuse. Les jambes du cerf ne lui faisaient pas défaut, mais son bois, qui s'engageait dans les broussailles, l'exposa dix fois à être capturé. A la fin, il rencontra une clairière qui lui permit d'échapper à son agresseur. Alors il changea d'avis et reconnut que, *l'utile vaut mieux que l'agréable*.

PETITE REVUE

(Pour l'Enseignement primaire)

Il s'est glissé une faute assez grave dans la bibliographie que nous avons faite du livre de M. l'abbé Baillaigé, *La littérature au Canada en 1890*. Au lieu de: "... et met volontiers la critique des autres à contribution: ce qui fait mieux connaître l'écrivain aux lecteurs, c'est que la note juste se trouve partout dans la *Littérature au Canada*."—il faut lire: "... et met volontiers la critique des autres à contribution, ce qui fait mieux connaître l'écrivain aux lecteurs. La note juste se trouve partout dans *La Littérature au Canada*. Néanmoins, ...".

Le sort de la loi odieuse qui prive nos compatriotes du Manitoba de leurs écoles françaises et catholiques est maintenant entre les mains des tribunaux. Fasse le ciel que ces derniers aient le courage et l'esprit de justice nécessaires pour faire respecter les droits que la constitution canadienne garantit aux Canadiens-français.

Paris et Londres sont reliés par le téléphone. Les habitants de ces deux villes peuvent converser ensemble tout comme autrefois au coin du feu. Si les vieux Normands du temps de Louis XIV apprennent jamais cela, il seront bien émerveillés!

Le R. P. Burtin, O. M. I., missionnaire chez les sauvages de Caughnawaga depuis longtemps, est à préparer une histoire intéressante sur le rôle que les tribus de ce village ont joué dans l'histoire canadienne. Ce sera un document intéressant à lire.

L'Angleterre dépense chaque année pour l'armée £28,000,000, tandis qu'elle n'en accorde que £6,685,000 pour l'éducation; la France vote 35,000,000 pour l'armée et 3,200,000 pour l'éducation; l'Allemagne 20,000,000 pour l'armée et 6,900,000 pour l'éducation; la Russie 33,000,000 pour l'armée et 1,000,000 pour l'éducation; les Etats-Unis 9,400 000 pour l'armée et 18,600,000 pour l'éducation.

On dit que le nouveau commandant des troupes canadiennes le major général Herbert, parle et écrit très bien le français. C'est une bonne leçon donnée aux fanatiques qui veulent à tout prix abolir l'usage du français au Canada. C'est une bonne leçon qui s'adresse aussi à tous ces Canadiens-français haut placés qui affectent quodidienement de ne parler et de n'écrire qu'en anglais.

On agit en ce moment à Ottawa la question de l'étude de la musique comme l'un des principaux articles du programme des écoles publiques de cette ville. Les *clergymen* sont presque tous favorables à cette innovation.

C. J. M.

BULLETIN GEOGRAPHIQUE

(Pour l'Enseignement primaire)

On est actuellement à faire un recensement général au Canada. Au dernier recensement de 1881 la population de notre pays était de 4,325,000; celle de la province de Québec de 1,359,027.

* * *

—Les questions épineuses des pêcheurs

de Terre-neuve et de la mer de Bhering ne sont pas encore résolues.

* * *

— Les insurgés au Chili gagnent du terrain. Ils viennent de défaire les troupes du gouvernement à Copiapo.

* * *

— On n'entend plus parler des troubles au Vénézuëla.

* * *

— L'Europe semble sur un volcan. Les puissances s'agitent : elles fortifient leurs places fortes, augmentent les armées. La Russie veut faire main basse sur le littoral de la mer Noire en s'emparant de la Bulgarie. Voilà ce qui donne la fièvre à ses voisins.

* * *

— Actuellement il y a une révolte aux Indes anglaises. Plusieurs peuplades s'insurgent. Les troupes du gouvernement anglais suffisent à peine à maintenir l'ordre.

* * *

— Il est question de construire un pont sur la Manche.

* * *

— On parle encore d'une guerre imminente entre le Guatemala et le San Salvador.

* * *

— Plusieurs colonies de l'Australie viennent de former une Puissance de forme républicaine. C. J. M.

REFLEXIONS DE NAPOLEON Ier

SUR LA DIVINITÉ DU CHRISTIANISME

(Suite et fin.)

« Aussi le plus grand miracle du Christ, sans contredit, c'est le règne de la charité. Lui seul, il est parvenu à élever le cœur des hommes jusqu'à l'invincible, jusqu'au sacrifice du temps ; lui seul en créant cette immolation a créé un lien entre le ciel et la terre. Tous ceux qui croient sincèrement en lui ressentent cet amour admirable, surnaturel, supérieur, phénomène inexplicable, impossible à la raison et aux forces de l'homme, feu sacré donné à la terre par ce nouveau

Prométhée, dont le temps, ce grand destructeur, ne peut ni user la force, ni limiter la durée. Moi, Napoléon, c'est ce que j'admire davantage, parce que j'y ai pensé souvent, et ce qui me prouve absolument la divinité du Christ !!!

« J'ai passionné les multitudes qui mourraient pour moi. A Dieu ne plaise que je fasse aucune comparaison entre l'enthousiasme des soldats et la charité chrétienne ; qui sont aussi différents que leur cause !

« Mais enfin il fallait ma présence, l'électricité de mon regard, mon accent, une parole de moi : alors j'allumais le feu sacré dans les cœurs. Certes, je possède le secret de cette puissance magique qui enlève l'esprit, mais je ne saurais le communiquer à personne, aucun de mes généraux ne l'a reçu de moi ; je n'ai pas davantage le secret d'éterniser mon nom et mon amour dans les cœurs et d'y opérer des prodiges sans le secours de la matière.

« Maintenant que je suis à Sainte-Hélène, maintenant que je suis seul cloué sur ce roc, qui bataille et conquiert des empires pour moi ? où sont les courtisans de mon infortune ? pense-t-on à moi ? qui se remue pour moi en Europe ? qui m'est demeuré fidèle ? où sont mes amis ? Oui, deux ou trois que votre fidélité immortalise, vous partagez, vous consolez mon exil.....

« Ici la voix de l'Empereur prit un accent particulier d'ironique mélancolie et de profonde tristesse : « Oui, notre existence a brillé de tout l'éclat du diadème et de la souveraineté, et la vôtre, Bertrand, réfléchissait cet éclat comme le dôme des Invalides doré par nous réfléchit les rayons du soleil. Mais les revers sont venus, l'or peu à peu s'est effacé, la pluie du malheur et des outrages dont on m'abreuve chaque jour en emporte les dernières parcelles. Nous ne sommes plus que du plomb, général Bertrand et bientôt je serai de la terre.

« Telle est la destinée des grands hommes, celle de César et d'Alexandre, et l'on nous oublie ! et le nom d'un conquérant comme celui d'un empereur, n'est plus qu'un thème de collège ! Nos exploits tombent sous la férule d'un pédant qui nous loue ou nous insulte !

« Que de jugements divers on se permet sur le grand Louis XIV. A peine mort le

grand roi lui-même fut laissé seul, dans l'isolement de sa chambre à coucher de Versailles, négligé par ses courtisans et peut-être l'objet de la risée. Ce n'était plus leur maître, c'était un cadavre, un cerceuil, une fosse, et l'horreur d'une imminente décomposition.

« Encore un moment. Voilà mon sort et ce qui va m'arriver à moi-même... Assassiné par l'oligarchie anglaise, je meurs avant le temps, et mon cadavre aussi va être rendu à la terre pour y devenir la pâture des vers.

« Voilà la destinée très-prochaine du grand Napoléon. Quel abîme entre ma misère profonde et le règne éternel du Christ, prêché, encensé, aimé, adoré, vivant dans tout l'univers !... Est-ce là mourir ? n'est-ce pas plutôt vivre ! Voilà la mort du Christ ! voilà celle de Dieu.

L'empereur se tut et comme le général Bertrand gardait également le silence : « Si vous ne comprenez pas, reprit l'empereur, que Jésus-Christ est Dieu, eh ! bien, j'ai eu eu tort de vous faire général !!!

— 000 —

Biographie de Stanislas Drapeau

PAR M. CHS. THIBAUT

M. Chs. Thibault, avocat et publiciste, a eu l'heureuse idée d'écrire la biographie d'un homme qui nous est cher à plus d'un titre, à nous Québécois.

Né dans la ville de Champlain, en 1821, de parents dont la fortune modeste ne permettait pas de donner à leur enfant, doué par la nature, une éducation en rapport avec ses talents, M. Drapeau sut par son énergie et son activité se créer une position enviable et être en même temps utile à son pays.

Pour lui, il n'y eut pas de sot métier : successivement ouvrier porteur de journaux, typographe, à salaire modique, assez pour lui assurer le pain, puis journaliste rendant à ses compatriotes de signalés services, il parvint à faire comprendre aux hommes d'état d'alors, que les Canadiens-français, au lieu de s'épuiser dans des luttes vaines et stériles, devaient commencer par le commencement : s'emparer du sol.—De 1850 à 1860 ce fut un exode en ville ; nos Canadiens émigraient à flots pressés aux États-Unis ; la Nouvelle-Angleterre se gonflait de notre sang et cette

terre si fertile de l'ancienne Nouvelle-France ne rendait plus, faute de bras pour la recevoir. Alors, le jeune patriote Drapeau toujours haaté par l'idée que son peuple ne pouvait périr, qu'il avait une mission grande et noble à remplir dans ce coin de l'Amérique du Nord que l'on nomme Canada, se mit en tête de fonder des sociétés de colonisation dans chaque paroisse afin de retenir ses compatriotes ; on dirait à voir leurs œuvres, que le même génie inspirateur s'était emparé de l'âme de ces deux enfants du pays, M. Drapeau et notre regretté Mgr. Labelle, et s'il y a un rapprochement à faire, c'est bien entre ces deux hommes, frères par les mêmes sentiments, soutenus par le même espoir de voir leurs projets réussir, tous deux ; l'un prêtre, l'autre laïque, ne ménagèrent ni leurs peines, ni leurs soins, ni leur santé pour fonder des paroisses et empêcher nos concitoyens d'aller perdre leur langue et leur religion, sous un ciel étranger.

M. Drapeau réussit :— En 1859, il est nommé, par Sir Paschal Etienne Taché alors premier Ministre, agent pour l'établissement des colons sur les chemins Elgin et Taché qui s'étendent depuis les profondeurs de la paroisse de St-Raphaël jusqu'à St-Octave de Métis, embrassant les Comtés de Bellechasse, Montmagny, Kamouraska, Témiscouata et Rimouski.—La brochure intitulée : *La Colonisation du Bas-Canada envisagée au point de vue national* fit merveille et l'on vit les municipalités rivaliser de zèle pour aider les Colons à commencer leurs établissements.—D'autres patriotes ont continué l'idée de M. Drapeau et, si aujourd'hui nous avons une organisation colonisatrice, c'est bien à son dévouement que nous le devons.

Les contemporains de M. Drapeau sont : L'Hon. Juge Fournier de la Cour Suprême, L'Hon. Juge Plamondon d'Arthabaska, M. Adolphe Tourangeau Maître de Poste de Québec, J.-P. Rhéaume avocat et le Dr Lemieux.

Le nom de Stanislas Drapeau a toujours été mêlé à toutes les questions qui touchaient de près ou de loin la Colonisation ou la nationalité Canadienne, et nous félicitons M. Charles Thibault d'avoir fait connaître les œuvres d'un homme aussi dévoué à son pays.

— 000 —

RECUEIL

DE

LEÇONS DE CHOSES

à l'usage des Ecoles Primaires, Modèles et Académiques, des Collèges, Couvents, etc., etc.

Par J. B. CLOUTIER

Professeur à l'école normale Laval et Rédacteur de "L'Enseignement primaire."

Ce livre est indispensable à tous instituteurs et institutrices qui ont à cœur de se conformer au désir du Conseil de l'Instruction publique au sujet des leçons de choses.

En vente chez tous les libraires de Québec et chez MM. Cadieux et Derome, J. B. Rolland, Beauchemin et Valois, à Montréal.

LIVRES CLASSIQUES

GRAMMAIRE DE LHOMOND

AVEC SYNTAXE

Revue par J. B. CLOUTIER

DEVOIRS GRAMMATICAUX

PAR LE MÊME

METHODE RATIONNELLE DE LECTURE

OU LE

PREMIER LIVRE DES ENFANTS

PAR LE MÊME

Tous ces livres ont été approuvés par le Conseil de l'Instruction publique, et sont en vente chez tous les libraires de Québec et de Montréal.
